

Travailler plus pour mourir plus tôt

Jean-Marie Harribey

Politis, n° 1066, 3 septembre 2009

Les retraites ont été considérablement malmenées par les réformes de Balladur en 1993 et de Fillon en 2003 et 2007. Ces réformes étaient toutes fondées essentiellement d'une part sur l'augmentation de la durée de cotisations avec le passage à 40 ans pour tout le monde, puis à 41 en 2012 et à 42 au-delà, et d'autre part sur la déconnexion définitive entre les retraites et l'enrichissement de la société puisqu'elles n'étaient plus indexées que sur les prix. L'augmentation de la durée du travail sans qu'aucun emploi ne soit créé parallèlement et la pratique des entreprises de se débarrasser des travailleurs âgés de 57 ou 58 ans étaient ainsi encouragées. Le résultat de ces réformes ne pouvait être qu'une baisse considérable, déjà effective, de l'ordre de 20 à 25 % du niveau des pensions en moyenne.

Mais le pire est peut-être encore devant nous. En effet, la pression monte du côté patronal pour que « saute le tabou » de l'âge de départ à la retraite fixé à 60 ans. On formate ainsi l'opinion. Et, afin de préparer le rendez-vous annoncé par Sarkozy en 2010, le Conseil d'orientation des retraites (COR) s'est attelé à la rédaction d'un rapport qu'il doit remettre au président en janvier prochain.¹ Pour ce faire, le COR étudie des propositions provenant d'experts qui se prononcent tous en faveur du démantèlement de notre système de retraites par l'introduction soit d'un système à points (déjà en vigueur dans les assurances complémentaires du secteur privé), soit du principe dit de la neutralité actuarielle. Ce dernier signifie que l'âge de départ à la retraite doit être neutre en termes de sommes perçues pendant tout le temps de retraite.

Si je pars à la retraite à 60 ans ou à 65 ou 70 ans, la somme totale que je recevrai jusqu'à ma mort sera la même, mais répartie sur une durée plus ou moins longue selon mon espérance de vie au moment du départ à la retraite. Ce principe est ravageur pour plusieurs raisons. D'abord, les femmes, qui ont une espérance de vie un peu plus longue que les hommes, auront des retraites mensuelles encore plus faibles que celles qu'elles obtiennent aujourd'hui après avoir été victimes des inégalités salariales, des carrières discontinues et précaires marquées par le chômage et le temps partiel. Ensuite, en faisant de l'âge du départ à la retraite le pivot principal du montant de la retraite, on obligera les travailleurs effectuant des travaux pénibles à travailler encore plus longtemps puisque ce sera le seul moyen d'avoir une pension mensuelle élevée... pendant une durée raccourcie encore davantage !

Autrement dit, ces projets veulent faire du départ à la retraite une question de choix individuel. C'est exprimé de manière crue dans les études sur lesquelles planche le COR et où on lit qu'il faut rapprocher le plus possible des sommes perçues pendant la retraite et les cotisations et les primes versées pendant le temps d'activité. Le « I want my money back » de Margaret Thatcher devient désormais la référence reconnue des pistes qu'explore le COR.

Appliqué, le principe de la neutralité actuarielle porterait un coup mortel à la solidarité intergénérationnelle et à la modeste mais non négligeable solidarité entre les groupes sociaux que permet la Sécurité sociale. Il s'intègre parfaitement dans la logique de financiarisation et de libéralisation de la protection sociale que, malgré la crise, Sarkozy s'ingénie à poursuivre : « La solidarité nationale française par des prélèvements obligatoires continuera de remplir sa mission. Mais, à ses côtés, d'autres formes de protection sont appelées à se développer. [...] Je souhaite que soient confiées de nouvelles responsabilités aux organismes complémentaires. »

¹ <http://www.cor-retraites.fr/article351.html>

On peut être certain que, derrière cette langue de bois, groupes financiers, compagnies d'assurances et fonds de pension piaffent d'impatience.

Le mouvement social, défait lors des précédentes réformes, a donc devant lui une bataille en perspective qui sera décisive. Le nœud de l'affaire n'a pas changé. À la place de la libéralisation des retraites, de la baisse des pensions et de l'enchaînement perpétuel au travail jusqu'à ce que mort s'ensuive, il faut réduire la part des profits dans la richesse produite et accompagner ainsi la prise en charge des besoins sociaux croissants.